

Communiqué de presse

La Banque des Territoires soutient la Ville d'Aubagne dans sa stratégie de développement urbain et la valorisation de son patrimoine foncier

Aubagne, le 19 juillet 2019

La Banque des Territoires et la Ville d'Aubagne ont signé, ce jour, une convention de partenariat sur une période de 3 ans (2019-2021) pour la mise en place d'une démarche d'appui territorial en faveur du développement urbain et de la valorisation du patrimoine foncier et bâti de la Ville d'Aubagne.

Cette démarche inscrite dans le projet de développement urbain de la Ville d'Aubagne se traduira concrètement par le cofinancement par la Banque des Territoires, à hauteur de 80 K€, d'études opérationnelles. Elles concerneront 4 axes d'intervention :

- le développement urbain et l'aménagement durable, avec l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique ;
- la performance énergétique des bâtiments publics, notamment la recherche de solutions d'optimisation des consommations et d'accélération de la transition énergétique ;
- le foncier disponible et son exploitation, dans la perspective de la réalisation d'équipements structurants pour le développement d'Aubagne ;
- l'amélioration et la diversification de l'habitat, par l'évaluation du potentiel des propriétés communales permettant, dans le cadre d'un parcours résidentiel, d'adapter la production de logements aux évolutions démographiques et des modes de vie.

La mise en œuvre des projets identifiés dans le cadre de ces études pourra faire l'objet d'un financement de la Banque des Territoires dans le respect de ses règles d'engagement.

La Banque des Territoires s'engage aux côtés de la ville d'Aubagne dans l'accompagnement de ses projets de développement, contribuant à l'aménagement durable de son territoire et à renforcer son attractivité résidentielle pour tous. La Banque des Territoires agit ainsi au bénéfice d'un territoire plus attractif, plus durable et plus inclusif.

La convention de partenariat a été signée par Gérard Gazay, Maire de la commune d'Aubagne, et Richard Curnier, directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A propos de la Ville d'Aubagne

Aubagne bénéficie d'une situation géographique avantageuse, au carrefour des agglomérations Marseillaise, Aixoise et Toulonnaise.

Porte d'entrée de la Vallée de l'Huveaune vers Marseille, Aubagne doit renforcer son rôle de ville-centre d'un territoire élargi, à l'Est de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Le plan Local d'Urbanisme approuvé en novembre 2016 affirme ce rôle de centralité et le projet de la Commune s'articule autour de 3 axes principaux :

- La **requalification du centre-ville**, avec une opération majeure de réaménagement de l'espace public engagée par la Métropole, prolongeant ainsi les travaux d'aménagement menés depuis 2016 par la Commune dans le centre historique.

- L'**amplification du développement** économique en identifiant plus de 50 hectares nouveaux pour l'accueil de nouvelles entreprises, dont 10 sont en cours de mobilisation, venant conforter les 400 hectares existants.
- La **diversification de l'offre de logements** en répondant aux exigences du parcours résidentiel et en proposant un urbanisme maîtrisé et respectueux de l'environnement bâti existant.

www.aubagne.fr | www.facebook.com/aubagne.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Ville d'Aubagne :

Delphine Mansion – Directrice de Cabinet : 04 42 18 19 36

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts

Esther Even : esther.even@caissedesdepots.fr – 04 91 39 59 07

[@BdT_DRPACA](https://twitter.com/BdT_DRPACA)